

Philippe Adam : "On a remis la SPA sur les rails"

Le président de l'une des plus grosses SPA de France vient d'en être réélu à sa tête

Philippe Adam est un homme heureux. Certes, il l'est, en premier lieu, parce qu'il a été réélu, le week-end dernier, avec son équipe, à la tête de la Société protectrice des animaux (SPA) du Pays salonnais. Mais il est, surtout, ravi d'avoir, en trois ans, redressé la barre de cette association dont le ressort, aujourd'hui, s'étend sur 44 communes. "On part de loin, estime d'ailleurs Philippe Adam. On a redressé l'association et on l'a remis sur les rails en termes de gérance, de finances mais aussi d'apparence". Rien que ces dernières semaines, la SPA a investi, - notamment grâce au Plan de relance de l'Etat - quelque 600 000€ dans la remise aux normes des installations de cette association créée le 14 mars 1954 par le Salonnais Camille Rocquelain. "Et je peux vous affirmer qu'il y avait du travail!" concède le président. Il



Philippe Adam est le président - heureux - de la SPA de Salon. Son association intervient aujourd'hui 24 heures sur 24 sur 44 communes. /PHOTO S.R.

L'an passé, 58 enquêtes ont abouti au retrait de 25 chiens et 1 chat, et 3 dépôts de plaintes.

a fallu reprendre un maximum d'installations vétustes, améliorer le quotidien de nos pensionnaires, des bénévoles et des salariés, ainsi que l'accueil du public. Désormais, on travaille tous dans de bien meilleures conditions".

Le nombre de cas de maltraitance en hausse

Il a aussi, selon Philippe Adam, "fallu reprendre une à une toutes les conventions passées avec les 44 communes sur lesquelles la SPA intervient". "En raison de l'inflation notamment, et d'une augmentation de nos missions, la participation aux prestations facturées par la SPA de Salon et sa Région ont légèrement augmenté pour 2023, passant de 0,98€ par an et par habitant à 1,07€ par an et par habitant pour le service refuge-fourrière (pension et soins) et de 0,35€ par an et par habitant à 0,39€ par an

et par habitant pour le service capture-transport-intervention." À ce propos, Philippe Adam indique que, depuis deux ans, "ce service de capture intervient 24 heures sur 24". Il faut dire que la SPA s'est donné les moyens d'exercer ses missions du mieux possible. Aux côtés de ses 140 bénévoles réguliers, elle s'appuie également sur 14 salariés qui font de la SPA, une véritable entreprise dont le budget atteint 1,6 million d'euros. "Depuis 2019, on a créé 5 emplois nets", se réjouit le président. Cet effort permet à l'association de mieux mailler le territoire même si les moyens restent encore insuffisants. "En France, nous sommes les champions d'Europe de l'abandon des animaux", déplore Philippe Adam. On a, chez nous, toujours beaucoup d'abandons, qui sont parfois faits dans les règles, avec un certificat de cession, mais qui

sont aussi sauvages, avec des animaux qui sont non pucés et non identifiables. Ce phénomène s'est aggravé depuis deux ans et c'est la raison pour laquelle j'ai voulu semi-professionnaliser le service d'enquêtes qui se charge de ces questions mais aussi de traiter les cas de maltraitance. Les équipes sont composées d'un salarié et d'un bénévole qui vont sur le terrain pour enquêter. Je peux vous assurer que c'est difficile et qu'il faut parfois faire preuve de beaucoup de diplomatie pour entrer chez les gens, les écouter et trouver la meilleure façon de faire. Dans d'autres cas, on s'appuie sur les services de police et de gendarmerie avec un dépôt de plainte systématique, ce qui nous permet de retirer les animaux de leur triste sort. L'an passé par exemple, entre la dernière assemblée générale le 24 mars 2022 et le 31 décembre 2022, 58 enquêtes ont abouti

au retrait de 25 chiens et 1 chat, ainsi qu'à 3 dépôts de plaintes".

"C'est passionnant et réconfortant"

Bien sûr, Philippe Adam relève que depuis 70 ans, la cause animale a avancé, "mais on a encore trente ans de retard, s'indigne-t-il. On essaie d'avancer sur les textes législatifs et en ce sens, la SPA de Salon a été, grâce à notre député, porteuse d'un amendement qui a été voté en 2021. Mais ça reste insuffisant. Par exemple, les vétérinaires n'ont pas l'obligation de vérifier qu'un animal est identifiable; Ça paraît fou et c'est un combat que l'on va mener avec le député dans les prochaines semaines. C'est d'autant plus fou que prendre une mesure qui irait dans ce sens ne coûte rien. Il faudrait aussi qu'à l'instar de ce qui se pratique dans certains pays européens, le nombre

Les chiffres de la SPA Salon

La SPA Salon-de-Provence comptabilise près de 700 adhérents mais également 4 salariés et 140 bénévoles réguliers qui interviennent 365 jours par an. L'association œuvre sur 44 communes, soit 320 000 habitants, ce qui revient donc à 18% de la population totale des Bouches-du-Rhône.

En 2022, la SPA Salon a traité le cas de 1336 animaux entrants (1171 en 2021, soit + 14%) en plus des 130 à 150 chiens et 60 à 80 chats déjà présents comme pensionnaires permanents sur le chenil et la chatterie. Elle a enregistré 588 adoptions en 2022 (302 chiens et 286 chats, soit une augmentation de 3,5%). L'an passé, ses frais vétérinaires se sont élevés à 150 000 € et les frais de nourriture à plus de 30 000 €.

S.R.

d'animaux détenus soit régulé et que ces animaux soient déclarés en mairie".

On le voit, les missions sont nombreuses mais Philippe Adam ne se décourage pas. "C'est passionnant et réconfortant de parvenir à trouver une solution pour les animaux abandonnés. C'est d'autant plus important au refuge de Salon que nous ne pratiquons pas l'euthanasie de confort et que l'on essaie de trouver un toit pour tous nos pensionnaires. La semaine dernière, par exemple, le plus vieux chien que nous avions dans le refuge a trouvé un maître. Il était là depuis six ans alors que sa durée de vie est de huit ans. Vous imaginez?"

Stéphane ROSSI

Refuge de la SPA :
☎ 04 90 42 20 77
☎ 07 62 17 36 55
Site Internet :
www.spa-salon-de-provence.fr